L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 MAI 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $10 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN. 16 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Une propriété située rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne, avec les bâtisses qui s'y trouvent. Aussi, deux terrains dans le Deuxième District, face à la rue Bienville, entre Salcedo et Gayoso.

Par O. de Feriet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Des terrains de prix pour bâtir, dans la rue St-Jean Baptiste, à proximité du cimetière de la rue Louisa. Egalement, de beaux terrains près de l'ancienne Plaine des Raquettes. Aussi, pour effectuer un partage entre la veuve A. Castillo et les héritiers de R. Castellanos et autres: tous les droits, titres et intérêts des parties dans un morceau de terre situé sur le chemin du Bayou, et partie face à la rue Kerlerec.

Par Walton & Deslonde, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, à l'encoignure des rues Franklin et Euterpe dans le Premier District.

Par C. E. Fortier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Des propriétés de valeur dans le Premier District, face à la rue Felicity Road et à la rue Apollon. La résidence de prix au coin des rues Amour et Desire. Troisième District — Des terrains de valeur dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues [illegible], Mandeville, Marigny et Céleste.

Par C. E. Girardey, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Deux terrains de choix pour bâtir, au coin des rues Esplanade et Remparts. — Une bonne maison en briques à étage, rue des Remparts, entre St-Pierre et Toulouse.

Par Eug. Tourné, à 10 1/2 heures, au Bonded Warehouse Peters, entre Conti et St-Louis — 145 barriques de vin de Bordeaux, et 220 caisses vermouth.

Par Hein, Bohm & Co, à leur salle d'encan, 21 rue de Chartres — Grande vente de marchandises sèches, habillements, chapeaux et articles de fantaisie; aussi, vente spéciale de notions, d'articles de fantaisie et bonneterie. En outre, à midi, en face de la Bourse des Négociants: un cheval bai, extra fin, et un buggy à quatre places.

Par D. E. Morphy, à 11 heures, à l'entrepôt Lafayette, coin Magasins et Lafayette — Voitures et fiacres en fer, des caisses de meubles, lits à ressorts, vaisselle, &c., &c.

Par S. [illegible], à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Un lot de terre face à la rue Robertson, ci-devant St-Jean-Baptiste, entre la rue Annette et la Prolongée St-Bernard; de jolies propriétés encoignure Dumaine ... Conti; une jolie propriété encoignure [illegible]; aussi, pour effectuer un partage, une résidence et cinq terrains contigus sur la rue St-Philippe, faubourg Tremé.

Par O. Vaudon(?), à 11 heures, encoignure Natchez et Tchoupitoulas — 27 [illegible] (cow peas).

Par Montgomery Bros & Co, à leur salle d'encan, rue du Camp — Vente régulière de meubles et d'ustensiles de ménage. Et aux écuries de P. Liner: magnifiques chevaux appareillés, chevaux de monture, vaches laitières, mulets, buggies, wagons, harnais.

Par Vignaud & Co au No 16 de la rue de Chartres — Habillements extra de printemps et d'été, lingerie, &c.

Par A. Dichiron, au No 10 de la rue Tchoupitoulas — [illegible] (cow peas), bœuf mess, saindoux, whiskey rouge, anisette, champagne, thé, café, &c.

Par F. Fernandez & Co, au No 44 de la rue Vieille-Levée — [illegible] de meubles et marchandises sèches.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille-Levée.

ATTENTION!
Propriétés améliorée et vague à l'encan, par le shérif

☞ Nous appelons l'attention publique sur les ventes qui auront lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le shérif: d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue Conti entre Dauphine et Bourgogne. Deux dans le Deuxième District, rue Bienville, même District, l'un ... rue Salcedo.—Voir aux annonces.

Propriété améliorée, à l'encoignure des rues Franklin et Euterpe.—Vente au partage.— MM. Walton & Deslonde, vendront aujourd'hui à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue ..., dans l'affaire de Catherine Cook, épouse de ... Fanny Margaret et James Cook un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, à l'encoignure des rues Franklin et Euterpe.—Voir l'annonce.

☞ L'attention du commerce est appelée à la vente de 145 barriques de vin de Bordeaux et de 220 caisses vermouth qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures ..., aux Importers Bonded Warehouse Peters, entre Conti et St-Louis, par Eug. Tourné, encanteur.—Voir l'annonce.

Marchandises diverses.—M. D. E. Morphy, vendra aujourd'hui, à 11 heures du matin, à ... Lafayette, des lots de marchandises diverses ... l'attention du commerce.

DÉPART DU CONSUL DE FRANCE.—M. Godeaux, consul de France, doit partir demain pour se rendre à Paris, où il va passer quelques mois de congé. Il sera remplacé pendant son absence par M. Fauconnet, vice-consul à Galveston, et qui a déjà géré le consulat de la Nouvelle-Orléans à l'époque de la guerre.

Le dévouement dont M. Godeaux a fait preuve envers ses nationaux pendant la longue épidémie de l'année dernière, épidémie dont il a failli être victime, lui ont valu les sympathies de tous les résidents français, qui seront heureux de le voir revenir parmi eux à l'expiration de son congé. Nous espérons que les distractions du voyage et l'influence salutaire de l'air natal rétabliront complètement sa santé qui était légèrement altérée depuis quelque temps.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA. — L'empressement avec lequel le public s'est porté au théâtre depuis deux jours, indique que la salle sera comble ce soir pour la représentation au bénéfice de Madame Audibert, première forte chanteuse de grand opéra. Depuis son retour de Galveston, cette cantatrice a repris toute la plénitude de ses moyens vocaux, et elle a interprété le rôle de Selika avec une grande puissance de voix et d'expression. Le choix qu'elle a fait du [illegible] dans l'opérette d'Offenbach, a produit sensation et chacun est curieux d'aller l'entendre. Mademoiselle Amélie Hinry, qui a quitté le théâtre depuis quelque temps, a consenti, pour cette occasion, à reprendre le rôle d'Oreste.

Demain, dimanche, M. Chamonin, l'excellent comique de la troupe dramatique, prend son bénéfice. Le spectacle se composera de l'opéra *Lucrèce Borgia*, et de *Bruno le fileur*, comédie-vaudeville en deux actes.

Les bénéfices vont se succéder sans interruption jusqu'à la clôture qui a lieu mercredi prochain. Nous espérons que le public se montrera libéral dans son patronage pendant ces quelques jours.

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE. — Nous avons reçu du comité, des invitations pour assister à cette grande fête champêtre qui doit être donnée aux Fair Grounds, dans un but charitable, mardi prochain et les jours suivants. Tout annonce que ce sera une brillante affaire.

Provisions de toutes sortes.—Nous appelons l'attention des acheteurs sur l'annonce de MM. J. B. [illegible] ... viandes salées et fumées, farines, graisses, whiskey, catawba, café, savon, chandelles, &c., rue des Magasins Nos 66, 68, 70 et 72, et rue Poydras Nos 91 et 93.

M. D..., ecclésiastique, souffrait depuis deux ans d'une gastralgie ..., avait aussi de la constipation qui persistait pendant huit ou dix jours, il était d'une maigreur et d'une pâleur extrêmes. Quelques heures après avoir fait usage du **Charbon de Belloc** il éprouva ... marqué qu'il ne put résister au désir ... même. M. D... continua pendant ... usage du **Charbon de Belloc**, il mangea ... espèce d'aliments, et avait recouvré la santé ... n'est pas démentie depuis cette époque. (*Extrait du ... approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.*) No 2

On écrit d'Alger, 16 avril, au *Messager du Midi*:

L'archevêque d'Alger élève dans son palais, en ce moment, une jeune fille arabe recueillie dans les circonstances dramatiques.

Cette enfant, affolée de terreur, se sauva un jour de chez ses parents et fut recueillie par les soins du charitable prélat. Sur ses indications, on ramena au gourbi de son père, et là on trouva un grand nombre d'ossements et une ... particulière qui indiquaient suffisamment ... de cannibalisme. On interrogea la jeune ..., âgée de sept ou huit ans, qui raconta ... et craintivement ce qu'elle avait vu. ... comme toute la population indigène, ... la misère la plus absolue, le père et la ... en vinrent à manger leurs enfants, et ... que le père tenait fortement la victime, ... frappait violemment à la tête, avec ... grosse pierre, jusqu'à ce que mort s'en suivît.

On ... ensuite et on mangea ainsi successivement quatre enfants; le cinquième et dernier, ... c'est la jeune fille recueillie par Mgr d'Alger, ... put heureusement éviter le sort commun.

☞ On trouvera à la troisième page nombre d'annonces de ventes par le shérif, bateaux à vapeur, compagnies d'assurances, &c, &c.

Procédés Financiers.

Lorsqu'une ville, comme la Nouvelle-Orléans, avec un excédant annuel de revenus de un million et demi de dollars, excédant qui promet d'augmenter chaque année par l'accroissement de ses ressources, se trouve placée dans la situation de ne pouvoir utiliser ses recettes ni pour liquider ses anciennes dettes, ni pour racheter son papier-monnaie qui constitue une dette sacrée, une dette privilégiée entre toutes, ni pour faire face à ses dépenses courantes, on a le droit de dire aux administrateurs municipaux de cette ville: Si vous ne pouvez trouver un plan convenable pour tirer le trésor de ses embarras, empruntez aux grandes villes de l'ancien monde les procédés financiers qui ont la sanction de l'expérience, et appliquez les vous-même ou bien chargez ceux qui en comprennent le mécanisme de les appliquer en vous reposant sur eux du soin de liquider votre situation.

Nous avons déjà dit que la plupart des grandes villes européennes avaient adopté comme le mode d'emprunt le plus avantageux par ses résultats celui qui consiste à émettre des obligations à intérêt remboursables par tirages avec primes. Mais souvent les villes pour éviter les difficultés pratiques de ces opérations font un contrat avec une des grandes sociétés financières qui se sont fondées depuis quelques années et les chargent de l'émission, des tirages et des remboursements, bornant leurs engagements à payer une certaine somme annuellement ou mensuellement.

Cette méthode simplifie beaucoup l'administration des finances d'une corporation; elle est basée sur le principe de la division du travail. Voici un nouvel exemple de l'application de cette méthode, exemple que nous proposons à la méditation de nos aldermen.

La ville de Paris, par suite des embellissements qui ont renouvelé presque toute sa surface, s'est trouvée obligée de contracter des obligations fort lourdes qui étaient exigibles dans un délai beaucoup trop rapproché pour qu'elle pût y faire face avec ses revenus ordinaires. Il était indispensable de répartir sur un assez grand nombre d'années la dette énorme créée par les expropriations et les travaux de tout genre entrepris par M. Haussmann. Le Crédit Foncier de France avait déjà escompté une quantité considérable des titres de créance contre la ville. Un contrat a été conclu entre la ville et le Crédit foncier, contrat par lequel la ville de Paris, pour éteindre une dette de 398 millions et une fraction, s'engage à payer semi-annuellement à la Compagnie une somme de 10,787,193 francs 51 centimes, pendant une période de 60 ans, ce qui fait un total de 1,294,463,221 francs 20 centimes. Pour payer 398 millions la ville donnera donc 1.294 millions, mais ses paiements seront répartis en 60 ans.

C'est une question de calcul d'intérêts à établir. Nous engageons ceux qui poussent les hauts cris quand on demande à la Nouvelle-Orléans de payer six millions et demi de dollars en dix années pour se débarrasser d'une dette de quatre millions actuellement exigibles à comparer ces chiffres avec ceux du contrat que nous reproduisons ci-dessous, en tenant compte toutefois de la différence du taux d'intérêt qui est de 5-16 pour cent à Paris et de 7-80 ici. Ils se convaincront que le procédé financier que nous recommandons est beaucoup moins onéreux que celui qui consiste à aliéner les revenus municipaux pendant quatre ou dix ans, ce qui ne ferait que déplacer la question. D'un autre côté, quand avec une somme annuelle qui ne représente pas la moitié de l'excédant des recettes sur les dépenses, on peut faire face à toutes les nécessités, nous croyons qu'il est fort inutile d'établir de nouvelles taxes comme M. Howell le propose. Les gens qui administrent la ville de Paris se connaissent en affaires financières et leur exemple est bon à suivre.

Voici le texte du projet de loi ayant pour objet d'approuver le traité passé entre la Ville de Paris et la Société du Crédit foncier de France, au sujet du remboursement d'une somme de 398,440,040 fr. 24 c. due par la Ville de Paris pour l'exécution de travaux d'utilité publique:

Article unique. — Est approuvé pour être exécuté suivant sa forme et teneur, conformément à la délibération du conseil municipal du 2 décembre 1867, le traité passé entre la Ville de Paris et la Société du Crédit foncier de France, à l'effet de répartir sur soixante années, au moyen du payement, chaque semestre, pour capital et intérêts, d'une somme de 10,787,193 fr. 51 c., le remboursement d'une somme de 398,440,040 fr. 24 c., due par la Ville de Paris pour l'exécution de travaux d'utilité publique, et représentée par des titres de subventions et des bons de délégation dont la Société du Crédit foncier est cessionnaire.

Le premier paiement semestriel aura lieu le 31 juillet 1868.

Le traité et les actes qui s'y rapportent ne seront sujets qu'à un droit fixe d'enregistrement de un franc.

Ce projet de loi est suivi du projet de traité passé entre la ville de Paris et la Société du Crédit foncier de France, au sujet du remboursement d'une somme de 398,440,040 fr. 24 c. montant des titres de subventions dues par la ville de Paris pour l'exécution de travaux d'utilité publique.

Les soussignés,

M. le baron Haussmann, sénateur, préfet de la Seine, agissant au nom de la ville de Paris, sous réserve de l'acceptation des stipulations qui vont suivre par une délibération du conseil municipal dûment approuvée, d'une part;

Et M. Frémy, député au Corps législatif, gouverneur du Crédit foncier de France, agissant au nom de cet établissement, d'autre part;

Ont exposé et arrêté ce qui suit:

La ville de Paris a, depuis plusieurs années, concédé à diverses compagnies de grands travaux autorisés par les lois d'utilité publique.

Ces concessions ont été faites avec allocation de subventions que la ville de Paris s'est obligée de payer à des échéances réparties sur une période d'un certain nombre d'années, et qui sont productives d'intérêts à raison de 5 0/0 par an.

Pour faciliter aux concessionnaires le transport de tout ou partie de leurs droits sur les subventions ou portions de subventions qui leur seraient définitivement acquises dans les termes des clauses de leurs traités respectifs, la ville leur a consenti, par ces traités mêmes ou en vertu de délibérations ultérieures du conseil municipal, la faculté de délivrer, sous forme de bons de délégation, des coupons ou titres de créance ne faisant qu'une seule et même chose avec ces titres; mais, afin d'éviter toute erreur ou double emploi, elle s'est réservé de faire contrôler et viser chacun de ces bons, dont le payement, entre les mains des tiers porteurs, aux époques déterminées et dans les limites réglées par le chiffre même des subventions promises, devait, aux termes des traités, opérer sa libération définitive.

Le plus grand nombre des concessionnaires ont usé de la faculté qui leur avait ainsi été donnée.

La nature des créances que représentent les subventions définitivement acquises aux concessionnaires de la ville, ou les bons de délégation qui en sont la représentation, permettant au Crédit foncier de France d'escompter ces valeurs, la plus grande partie en est venue successivement dans son portefeuille, et aujourd'hui cette Société se trouve propriétaire de la presque totalité et substituée de cette manière aux droits de la plupart des concessionnaires des grands travaux de la ville de Paris.

Le total des créances de la Ville, qu'elle a en effet réunies, forme en ce moment d'après l'état qu'elle a dressé et qui est annexé aux présentes, un capital de trois cent quatre vingt dix huit millions quatre cent quarante mille quarante francs vingt quatre centimes (398,440,040 fr. 40 centimes.)

Dans cette situation, le sénateur préfet de la Seine et M. le gouverneur du crédit foncier sont convenus de modifier les conventions premières faites entre la Ville et les divers concessionnaires que la Société représente aujourd'hui, quant à l'échéance des titres de subventions ou bons de délégation dont celle-ci est devenue concessionnaire, et de répartir le payement de la somme totale de 398,440,040 fr. 24 c., ci-dessus énoncée, sur une série de cent vingt semestres (soixante années), au moyen de payements égaux, exigibles les 31 janvier et 31 juillet de chaque année. Ces conventions ayant été acceptées, les soussignés ont arrêté les conditions suivantes:

Article premier. Les échéances des subventions dues par la ville de Paris pour l'exécution des travaux d'utilité publique par elle concédés et dont la Société du Crédit foncier de France est devenue titulaire, et des bons de délégation partielle de subvention de même nature dont cette Société est porteur, le tout montant à trois cent quatre vingt dix huit millions quatre cent quarante mille quarante francs vingt quatre centimes (398,440,040 francs 24 c), selon le tableau A annexé au présent traité, seront acquittées en soixante années, au moyen de cent vingt payements semestriels de dix millions sept cent quatre vingt sept mille cent quatre vingt treize francs cinquante et un centimes (10,787,193 francs 51 c.) chacun, que la Ville de Paris fera au Crédit foncier les 31 janvier et 31 juillet de chaque année, et dont le premier aura lieu le 31 juillet 1868; le tout suivant les indications portées au tableau B, également annexé au présent traité.

Art. 2 En conséquence, après l'approbation du présent traité, la Société du Crédit foncier remettra à la Ville, pour être annulés, tous les titres dont elle est porteur.

Les intérêts attachés à ces titres, qui deviendront exigibles à partir de ce jour jusqu'au 31 janvier 1868, point de départ des calculs résumés au tableau B, seront payés à leur échéance. Ils seront réglés et payés jusqu'au 31 janvier 1868, au même taux, sur l'ensemble des titres remis à la Ville.

Art. 3. La Ville de Paris aura toujours la faculté d'anticiper un ou plusieurs ou la totalité des cent vingt payements semestriels qui font l'objet de la présente convention. Lorsqu'elle en usera pour la totalité, elle remboursera le capital restant dû d'après le tableau B annexé au présent traité. Lorsqu'elle n'anticipera qu'un ou plusieurs payements, il lui sera fait, sur le montant de chaque échéance ainsi anticipée, un escompte réglé au taux de cinq francs seize centimes pour cent (5 fr. 16 c. pour 100), d'après les tables de logarithmes de Callet, qui ont servi à dresser ce tableau.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles de l'impeachment.

Il se porte assez mal.

Meetings en sens opposés.

Réponse du sénateur Henderson.

Probable ajournement du verdict.

Colloque grotesque à la Chambre des Représentants des E.-U.

Nouvelles d'Europe.

Le bill de Gladstone contre l'église d'Irlande.

Nouvelle hausse sur le coton.

Nouvelles Européennes.

Londres, 15—Des avis du Japon disent que la guerre civile y est vigoureusement poursuivie.

Des avis récents de Crète disent que les Turcs ont été battus dans un récent conflit et refoulés à la mer.

Londres, 15— Le bill de Gladstone qui a passé à la première lecture hier soir, interdit à la couronne et au cabinet de faire des nominations ultérieures dans l'église d'Irlande jusqu'après août 1869. Le bill suspend aussi la commission d'enquête de l'église nommée l'année dernière sous un ordre royal, siégeant aujourd'hui en Irlande, sous la présidence du comte Stanhope, relevant des témoignages sur les travaux, le revenu, les congrégations, les terres, glèbes, collèges, écoles, et autres choses et propriétés de l'église établie. Le nouveau bill autorise la suspension de la commission Stanhope tout le temps pendant lequel la couronne ne pourra pas faire de nominations ecclésiastiques.

La hiérarchie de l'Eglise irlandaise a présenté à la reine une adresse à laquelle la reine a répondu vaguement.

Train a harangué quelques personnes hier soir à Manchester.

Une pétition de la Nlle-Ecosse pour le rappel de l'acte de l'Union Canadienne a été présentée à la Chambre des Communes.

Paris, 15— M. Forcade a parlé au Corps Législatif, en faveur de la liberté du commerce.

Le général Failly, qui commande à Châlons, a dit que la guerre étant possible, les travaux et les exercices de camp devaient continuer.

Nouvelles de Washington.

Washington, 15—On semble accorder aujourd'hui un acquittement final. Les délibérations de meetings avec leurs résolutions qui ont été publiées et nombre de dépêches particulières ont été reçues par les sénateurs non engagés. On les presse d'agir d'après leur propre conscience, en les assurant que cette fureur d'impeachment est tout artificielle.

Dans sa réponse à la délégation du Missouri, le sénateur Henderson jurait avoir dit que la conviction aurait échoué sans son vote et n'aurait pas pu être assurée avec son vote. Dans son opinion, le second article aurait été battu par deux et le onzième par quatre votes.

Les commissaires d'impeachment paraissent avoir abandonné le projet d'hier qu'il aurait pu être. Ils n'ont pas eu de réunion aujourd'hui. Un vote pour demain est considéré comme improbable. Howard et Conkling sont alités. Grimes va mieux et Morton est dans la rue.

SÉNAT—Pas de séance.

CHAMBRE — La lettre de la délégation du Missouri au sénateur Henderson, a été présentée comme une question de privilège. Plusieurs représentants du Missouri disent que cette lettre a été écrite et l'entrevue obtenue sur les instances de Henderson, ce qui a causé une excitation considérable; mais l'orateur décidant que ce n'était pas une question de privilège et plusieurs membres objectant à sa prise en considération, la Chambre s'est rabattue sur l'ordre du jour.

M. Wilson exposait un bill particulier quand Woodward qui était l'auteur de la résolution concernant la délégation du Missouri, a désiré savoir ce que le représentant du Missouri, (M. Pile) qui était près de lui) voulait dire avec sa grimace. Il n'avait pas l'habitude d'entretenir des colloques au moyen de grimaces et de signes cabalistiques.

L'orateur rappelle la Chambre à l'ordre et demande pourquoi le représentant de la Pennsylvanie s'est levé? Ce n'était une question d'ordre la parole pourrait être retirée au représentant de l'Iowa, pas autrement. Woodward déclarait qu'il voulait savoir ce que les signes et les contorsions faciales du représentant du Missouri, M. Piles, signifiaient. La manière avec laquelle ces contorsions étaient faites était plus digne des Cinq Points que de cette assemblée. L'orateur fait observer à M. Woodward que la dernière remarque n'est pas dans l'ordre. Woodward reprenant dit que ce monsieur est venu à lui faisant des signes cabalistiques de cette manière (mettant le pouce à son bout de nez et faisant tourner ses doigts) il peut comprendre ce langage.

M. Pile nie qu'il ait eu aucune intention insultante. Comme ce monsieur est d'un parti qui prétend posséder toute la moralité du pays, (rires à l'ordre du côté des républicains) il veut savoir ce que les signes voulaient dire. Myers, de la Pennsylvanie, désire savoir si les remarques de son collègue iront dans le *Globe*, toutes contraires à l'ordre qu'elles ont été. L'orateur dit que le gentleman s'étant levé pour un point d'ordre, ses remarques seront insérées dans le *Globe*.

Des bills particuliers occupent la Chambre jusqu'à l'ajournement.

Le *Star* dit: Il y a un repos dans l'excitation de l'impeachment, provenant en partie de l'impression que la question ne sera pas décidée demain.

Quelques-uns des commissaires favorisent l'ajournement; tandis que d'autres sont d'avis d'en finir une fois pour toutes avec une affaire qui ne sert maintenant qu'à affaiblir et à embarrasser le parti républicain. Quelques meneurs pensent qu'il serait politique de se débarrasser de l'affaire de l'impeachment comme un trait de la campagne présidentielle prochaine et de se porter là où sous la bannière républicaine, on pourrait se rallier sur des questions communes.

Le Times et le Bulletin de San Francisco du 15 réprouvent toute action du parti sur la mesure de l'impeachment, disant que la question est au-dessus des passions de parti.

Le steamer Golden Gate est parti pour Panama avec un million en or.

Nouvelles diverses.

Jackson, 15 — La nouvelle Constitution du Mississippi a été signée aujourd'hui. Il en sera tiré 20,000 exemplaires.

Charleston, 15—Arrivé le steamer Key West, de New York, pour la Nlle-Orléans, avec son arbre de couche cassé.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 15, 6 h. P. M.—Arrivé, le steamer Crescent, de Galveston. Pas de départs.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 15—La rivière baisse. Temps mouillé et froid.

Marchés Américains.

New-York, 15 au soir—Coton plus actif à 1 et 1c. de hausse. Vendu, 3,800 balles. Middling uplands, 31 1/2 à 32. Farine, de 5 à 10c. en hausse. Sterling plus faible à 110 1/8. Or, ferme à 139 5/8. Fonds publics, fermes. 5-20 avec coupons, 108 7/8.

New-York, 15 au soir—Demande légère d'argent. Marché facile 6 p 0/0 sur demande. Actions, fortes et fermes. Balance à la sous-trésorerie, $103,225,000. 5-20 avec coupons, 108 7/8.

Mobile, 15—Coton ferme à la clôture. Middling, 29 1/2 à 30. Vendu, 500 balles. Reçu pendant la semaine, 429. Exporté, 1,980. Stock, 20,230 balles.

Savannah, 15—Coton plus ferme et en bonne demande. Vendu 200 balles. Mid. 31 à 31 1/2. Reçu 413.

Louisville, 15—Vendu, 247 boucauts de tabac de 5 1/2 à 8. Farine superfine, $8 75. Graisse, 18 3/4. Coton, 28 1/2 à 29 1/2. Whisky, nominal.

Cincinnati, 15—Farine languissante. Maïs 91. Avoine 79. Porc 28 00. Bacon 16 1/2. Graisse 18 1/2. Beurre 35. Foin 16 à 17.

St-Louis, 15—Tabac en hausse de 6 à 16 1/2. Farine superfine 7 50. Maïs 90. Graisse 18 3/4 à 19.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Liverpool, 15.—Coton plus ferme, plus actif et en hausse d'une fraction. Mid. Upl. 12 1/8. Orléans, 12 1/4 à 12 3/8.

Paris, 15.— L'encaisse de la banque de France a augmenté de 5,300,000 francs.

New York, 15.—Coton plus ferme. Mid. 31 à 31 1/2. Or 139 1/8.

Londres, 15 — Les discussions civiles au Japon ont tué le commerce.

Washington, 15. — Les sénateurs malades vont mieux. Les commissaires ne comptent pas présenter de nouveaux articles. Rien de nouveau dans l'affaire de l'impeachment.

Les sénateurs qui se disent pour l'acquittement disent aussi avec certitude que le Président sera acquitté.

Le caucus républicain du New Hampshire a nommé Buckingham.

—Où diable l'esprit d'insubordination et de révolte va-t-il se nicher? Nous lisons dans la *Gironde*, de Bordeaux:

L'effervescence récente de nos lycéens semble avoir été plaisamment contagieuse; on nous assure qu'il y a quelques jours une petite agitation s'est produite parmi les jeunes élèves de la maison du Sacré-Cœur. Quelques chansons de Thérésa introduites dans la classe ayant été saisies, les élèves se sont mutinées et ont pris leurs dispositions pour étouffer une des surveillantes entre deux matelas. On affirme que quelques-unes d'entre elles ont dû être renvoyées à leurs familles.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—15 Mai.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures	A. M.	68 degrés
12 "	"	75
3 "	P. M.	78
6 "	"	77

VOL. — M. Jules Benezech rapporte que sa maison a été visitée, jeudi dans la nuit, par des voleurs qui ont forcé la porte de sa dépense et ont pris des provisions pour une valeur de $400 ou $500, consistant en vins rouges, vins de Champagne, café, jambons et autres viandes conservées ou salées; ils ont enlevé aussi deux fusils de chasse et une certaine quantité de hardes.

Une domestique de couleur, renvoyée dernièrement, soupçonnée de complicité dans cette affaire, avec Dennis Young (c), a été arrêtée. La chambre de Dennis a été trouvée bien fournie de plumes de volailles. Adam Mitchell, (c) a aussi été arrêté sur l'accusation d'être un caractère suspect et dangereux et de faire de sa chambre un refuge pour les voleurs. Les officiers Reynolds et Malone qui ont fait les arrestations, ont trouvé dans la chambre d'Emma, rue d'Orléans, un fusil de chasse, du café et du sucre; l'autre fusil et d'autres articles volés ont été trouvés dans la chambre de Dennis, au coin des rues Tonti et Ste Anne. Un panier de champagne vide prouve assez bien que Dennis en avait eu le contenu. Les accusés ont été envoyés en prison.

ENCORE UNE AFFAIRE DE NEGRES. — Jeudi soir vers 7 heures et demie, des nègres habillés en pompiers avec des insignes maçonniques, et débouchant en procession, de la rue Conti dans la rue des Remparts, ont arrêté le char de ville en coupant les rênes du mulet, menaçant ensuite de tirer sur le conducteur s'il poussait en avant; ils ont retardé la course du char jusqu'à ce que le dernier homme de la procession eût passé.

A L'AMENDE. — Les nymphes de la rue Galatin dont nous avons parlé hier, ont comparu devant le recorder Gastinel qui les a condamnées chacune à une amende de $25 ou à 30 jours de maison de travail. Les hommes ont tous été relâchés.

L'AFFAIRE DU COUP DE POIGNARD— Le nègre accusé d'avoir poignardé et mortellement blessé l'homme de couleur Brown, au coin des rues Front et Poydras, a été renvoyé en prison où il attendra le résultat des blessures faites, résultat qu'on regarde comme devant être fatal.

FEU—Vers 4 heures, hier matin, le feu a pris sur le toit de M. Charles McKey, rue Carondelet, entre les rues Seconde et Troisième. L'officier a donné l'alarme et a réveillé la famille, le feu a été promptement éteint.

RECORDER DU 1ER DISTRICT—L'affaire de D. A. Hamilton, accusé d'avoir tué Alex. Creason à bord d'un chaland devant la rue Céleste, a été examinée hier matin. Il résulte des témoignages reçus que Creason avait assailli sans raison Hamilton avec une forte barre de bois, parce que n'appartenant plus au service du chaland le prévenu avait refusé d'obéir à un ordre qui ne pouvait l'atteindre. C'est pour se défendre que Hamilton porta à son assaillant un coup de couteau qui a été fatal. Le cas a été regardé comme un homicide justifiable et le prévenu a été relâché.

William Smith (c) et Minerva (c) tous deux accusés de vol ou d'avoir été surpris dans des circonstances suspectes, (Minerva volait du vieux fer à la gare du chemin de fer de Jackson) ont été condamnés à passer 6 mois à la maison de travail.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—M. Alfred Bourges, secrétaire du Conseil des Aldermen, impliqué dans une affaire de fraude que nous avons rapportée dans le temps, a été honorablement acquitté, ce qui, certes, ne surprendra personne. Ni juges, ni jurés ne pouvaient tenir devant les dépositions données en faveur de M. Bourges. L'accusation était tout simplement absurde, c'est ce qu'elle nous parut être à l'époque où elle fut portée, et c'est ainsi qu'elle a été trouvée par le jury, qui a rendu, sans hésiter, un verdict d'acquittement. M. Alfred Bourges a été défendu par le juge Walker et par M. Castellanos. Quant à l'affaire de Cunningham, elle est fixée pour mardi prochain.

ORDRE REGRETTABLE—L'officier A. Prados Sr., employé depuis plus de 20 ans à la Cour des Recorders du 2d District sous MM. Paul Bertus, Gustave Cruzat, J. L. Fabre, Emile Wiltz, Louis Gastinel et le présent recorder Arthur Gastinel, a adressé sa démission au lieutenant Manning, ayant été placé dans le service de nuit par un ordre du chef de police. M. Prados recevait les cautions à la Cour de Recorder.

FEUILLETON.

LES INVISIBLES DE PARIS.

PAR GUSTAVE AIMARD.

SECONDE PARTIE.

PASSE-PARTOUT.

XIV.

EDMÉE. Suite.

Martial Renaud repartit:

—C'est que par cette question, je crains....

—Que craignez-vous?

—De vous affliger.

—Cela ne concerne-t-il que moi? demanda-t-elle avec un commencement d'anxiété.

—Que vous.

Elle respira plus librement.

—Alors, parlez, mon ami...... et parlez hardiment.... Il n'y a que pour ceux que j'aime, je ne redoute rien pour moi; aucun souci n'a de prise sur mon cœur.

—Ainsi, vous ne m'en voudrez pas?....

—De la question que vous allez me faire?

—De cette question.

—Je vous promets d'avance la pardonner.

—Et d'y répondre?

—Oh! cela, c'est bien autre chose! répondit-elle en baissant les yeux avec un geste plein de charme et de coquetterie.

—N'importe. Je me risque! fit le colonel.

—J'écoute.

—Pour quel puissant motif, charmante cousine, avez-vous eu la patience de rester si longtemps en embuscade derrière cette porte?

La jeune fille rougit; quoiqu'elle s'attendît à l'attaque, elle n'était pas certaine de la parade à opposer.

—Ah! c'est cela...... que vous voulez savoir?

—Cela; pour peu que cela ne vous contrarie pas trop.

—Il ne m'est pas bien difficile de vous satisfaire, mon ami, répondit-elle un peu brusquement pour cacher son trouble.... car, vous l'avouerez, rien ne m'était plus facile que de m'en aller comme j'étais venue.....

—En effet.

—Je n'avais qu'à redescendre dès que vous vous êtes levé pour vous approcher de la porte secrète.

—J'en conviens.

—Et vous n'auriez jamais eu vent de mon indiscrétion.

—Oui, mais vous êtes restée!

—Pourquoi suis-je restée! Me devinez-vous, Martial?

—Certes, non.

—Apprenez-le donc. Je ne suis pas partie, pour que vous me sachiez dans la confidence de vos projets.

—Ah!

—Et parce que j'ai un service à vous demander.

—A moi?

—Un grand, un immense service.

—A quoi bon le demander, Edmée?.... Ne savez-vous pas qu'il est rendu d'avance?

—Vous engagez vous d'avance, Martial?

—Certes.

—Sur votre honneur?

—Sur mon honneur d'homme et de soldat.

—Même si le service que je requiers de vous, vous semble impossible à rendre......?

—Je vous connais, Edmée. Vous n'obligerez pas le frère de Noël à une action, à une concession indigne de lui et de vous.

—Mon honneur vaut le vôtre, Martial, répondit la jeune fille avec une fermeté pleine de noblesse.... Certainement, ce que je désire sort des habitudes de la vie de tous les jours; mais à ma place vous agiriez comme moi, et à la vôtre, je ne serais pas aussi méfiante que vous.

—Ne me suis-je pas engagé à vous obéir?

—Oui, mais vous voudriez bien qu'à l'instant même je vous apprisse ce que j'attends de vous.

—C'est vrai.

—Vous êtes trop exigeant, Martial.—Vous me poussez à vous révéler un projet que j'ose à peine m'avouer à moi-même.

Elle secouait sa tête mutine pour chasser les pensées qui venaient en foule contrecarrer son désir.

Le colonel lisait dans son âme, comme dans un beau livre tout grand ouvert devant ses yeux.

Il admirait le courage d'Edmée.

Mais tant qu'elle n'avait pas eu en lui une confiance absolue, tant qu'elle ne lui avait pas dit: C'est cela que je veux faire, il ne se croyait pas en droit de lui crier: Ne faites pas cela!

De son côté, la jeune fille ne désirait parler qu'au dernier moment.

Sa résolution était inébranlable.

Elle s'était promis de n'écouter aucun conseil tendant à l'empêcher de mettre son projet à exécution.

Il leur était donc difficile de s'entendre, pour le moment du moins.

Le colonel essaya un dernier effort, par acquit de conscience:

—Il est difficile, chère Edmée, de marcher sans ambage et sans erreur dans ce labyrinthe qu'on nomme la pensée d'une jeune fille. Pourtant j'ai envie de tenter cette rude besogne. Aidez-moi seulement un peu. Soyez mon Ariane, et à nous deux nous viendrons à bout de résoudre le problème. Voulez-vous?

Edmée secoua négativement la tête.

—Vous vous êtes engagé à m'accorder ma demande, Martial; je n'ai pas promis de vous la faire connaître sur-le-champ.

—C'est la vérité.... Mais si, pour ma propre satisfaction, je vous supplie de m'apprendre clairement le projet que vous avez formé....

—Le projet? quel projet?.... Vous pensez donc que j'en ai un en tête.... Qui vous fait penser?

—Enfant! allons, soyez confiante! Puis-je avoir l'intention de vous chagriner, même par un sage conseil? Ma douleur n'est-elle pas la vôtre?

—Oui, notre souffrance est commune, oui, notre douleur est la même! répondit Edmée; voilà pourquoi je vous supplie de mettre le comble à votre générosité. Ne m'interrogez plus.

—Soit, Edmée. Gardez ce secret, que j'ai deviné.

—Deviné?

—Oui. Gardez-le, je ne vous interrogerai plus.

Un violent combat se livrait dans l'âme de la jeune fille. Tout la poussait à se confier au frère de celui qui devait être son époux; Martial ne pouvait lui refuser son concours, son aide. Mais une pudeur indéfinissable lui conseillait plutôt d'agir que de parler.

Elle se disait que tout en reconnaissant son courage et son énergie au-dessus du sexe auquel elle appartenait, le colonel reculerait devant la suite de fatigues à lui laisser subir, devant les nombreux dangers qu'elle pouvait avoir à courir.

Le fait accompli avait une puissance aussi grande pour elle que pour certains grands politiques.

Elle hésitait.

Martial Renaud, que cette lutte intime intéressait, l'aurait bien forcée, la pauvre enfant, à sortir de son silence, qu'elle croyait prudent, mais le temps lui manquait.

Il avait d'autres affaires à terminer.

Il se leva, et, prenant une enveloppe cachetée, il la remit à la jeune fille:

—Chère Edmée, voici une commission de Noël que je vous prie de vouloir bien remplir auprès de M. le duc de Dinan.

—Qu'est-ce que cela? fit elle.

—Le montant des fermages du dernier semestre..... répondit-il en souriant.

—Vous remercier est inutile, n'est-ce pas, Martial?

—Oh! nous tenons compte de nos avances, mon frère et moi, répondit le colonel, et quand vous serez rentrés dans les biens de votre famille....

—Noël demandera des comptes rigoureux à sa femme....

—Chère enfant! nous sommes bien heureux, Noël et moi, de continuer la tâche commencée par nos pères. Prenez. Mon absence peut se prolonger plus que je ne le voudrais. Il ne faut pas que par un vain scrupule d'amour propre, Mlle de l'Estang mette toute sa famille dans la gêne.

—Mais, ajouta-t-elle avant de se décider à prendre l'argent que lui tendait le colonel, nous sommes en possession des titres de notre maison. Qu'avons-nous besoin d'attendre? Pourquoi tant de ménagements pour un vil scélérat, un bandit, un faussaire?

—Parce que l'heure de ce vil scélérat n'est pas encore venue, parce que ce faussaire a déjà gagné un procès contre le chef de la famille de l'Estang, parce qu'il est riche, puissant, et que contre la richesse et la puissance, le droit ne suffit pas toujours.

—Je ferai ce que vous voulez, Martial, dit-elle à voix basse.

Elle prit l'enveloppe, contenant plusieurs liasses de billets de banque, et se dirigea vers la porte secrète.

La porte fut ouverte.

Là un scrupule, un remords la saisit.

—Pardonnez-moi, Martial; j'ai eu tort de manquer de franchise avec vous.

—Non, Edmée.

—Je vais tout vous dire.

—Gardez-vous-en bien..... J'ai pu deviner, je ne dois pas savoir. Mon devoir serait peut-être de manquer à mon serment.

—Oh! je vous connais; vous ne feriez pas cela.

—Je vous le répète, tout bien considéré, vous avez sagement agi. Mon affection pour vous, mon dévouement à votre famille, exigent une ignorance absolue de ma part.

—Soit.

—Seulement un conseil, chère Edmée.

—Parlez.

—Réfléchissez encore avant de vous décider.

—J'ai réfléchi.

—Si la fatalité veut que vous n'ayez pas la force de renoncer à votre dessein, souvenez-vous que de près comme de loin, en cas de besoin, vous ne devez point vous adresser à d'autre qu'à nous.

Edmée leva vers lui ses yeux pleins de larmes.

—Vous êtes bien réellement mon frère.

—Adieu, Edmée, fit le colonel, que l'attendrissement de la jeune fille allait gagner.

Elle pencha vers lui son front, sur lequel il déposa un baiser respectueux.

—Adieu..... ou à bientôt..... dit-elle avec une expression mêlée de tristesse ou de malice.

Martial ne parut pas la comprendre.

—Vous le sauverez, n'est-ce pas? ajouta-t-elle en descendant quelques marches.

Martial [illegible] d'un geste à son espoir.

—Nous le sauverons! fit la jeune fille à voix plus basse, comme si elle se parlait à elle-même.

Et Edmée de l'Estang disparut dans la spirale de l'escalier, légère comme un oiseau.

XV.

LUCIE GAUTIER.

Demeuré seul, le colonel Martial Renaud écouta le bruit des pas de la jeune fille, qui allait s'affaiblissant.

Lorsqu'il fut sûr de son complet éloignement, il rentra chez lui et referma la porte secrète.

Il n'avait plus besoin de se rendre dans le pavillon du duc de Dinan.

Edmée s'était chargée de lui porter les fonds destinés à les mettre à l'abri de la gêne, en l'absence des deux frères. Ses plans étaient modifiés.

Il rentra dans son cabinet de toilette et se mit à changer de vêtements.

Tout en procédant à ce changement, il murmurait:

—Pauvre enfant! ce secret qu'elle croit enfoui au fond de son cœur, je l'ai pénétré. Aime-t-elle assez son Noël pour qu'elle [illegible] partager? Oui. Mon devoir était de la détourner de son entreprise ardue. Elle aime Noël! Elle sera sa femme! Après tout, n'est-il pas juste que la femme prenne sa part, on cherche à la prendre dans la délivrance de son mari, de celui qui doit l'être [illegible]

Sa toilette tirait à sa fin.

Le colonel Martial Renaud venait de faire place à ce bon M. Lenoir, le commis-voyageur.

Personne ne l'eût reconnu, tant les nécessités de leur existence mystérieuse avaient donné d'habileté aux membres de l'association des Invisibles pour tout ce qui concerne l'art de la transformation.

Après avoir allumé une lanterne, M. Lenoir prit son chapeau et sortit.

Il avait bien soin de faire le moins de bruit possible.

Il traversa rapidement le corridor.

Puis, ayant atteint l'escalier, il le descendit quatre à quatre.

A coup sûr, le commis-voyageur tenait à ne pas éveiller les autres locataires de la maison.

En passant devant la loge du père Pinson, il aperçut de la lumière.

Le vieillard veillait encore.

Son chien Hurrah reposait, étendu à ses pieds.

Le colonel gratta à la fenêtre de la loge.

La fenêtre s'entrebâilla.

Hurrah ouvrit à moitié les yeux, regarda M. Lenoir, le reconnut et rentra dans ses voluptés [illegible]

—C'est vous, monsieur Lenoir?

—Moi-même, mon brave.

—Vous y allez?

—Oui.

—Elle vous attend.

—C'est bien.

Il passa devant la loge et pénétra dans le corps de logis de droite.

Quelques instants après, au troisième étage de ce corps de logis, il frappait deux coups discrets à la porte d'un petit appartement sous laquelle on voyait filtrer un rayon de lumière.

—Entrez! fit une voix de femme.

La clef avait été laissée, à dessein, dans la serrure.

Le commis-voyageur entra.

Il se trouva en face de Lucie Gautier.

(*A continuer*)

NOUVELLES MARITIMES.

Le navire à vapeur Oriental est parti de Boston pour la Nlle-Orléans, le 15 de mai. Le navire à vapeur Concordia est entré dans ce port le même jour, venant de la Nlle-Orléans.

Partis de New York pour la Nlle-Orléans, 9 mai, les navires à vapeur Crescent City et Geo. Cromwell.

Arrivé à Liverpool, 23 avril, navire Kenelworth; à Brême, 22, navire Iddo; tous deux de la Nlle Orléans.

Le navire Assam Valley, allant d'ici à Liverpool, a été rencontré le 26 avril, lat. 28, 37, long. 79, 38.

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*. Samedi matin, 16 mai 1868.

Bien que le temps fût sombre, la température a été assez agréable. Les affaires ont été excellentes en consignations de produits de l'Ouest, mais les exportations ont été très faibles. Voici les arrivages: le Mohawk et barges, avec 7785 barils de farine, 8411 sacs de maïs, 2505 sacs d'avoine et 909 sacs de son; et le Magenta, avec 3416 barils de farine, 1732 sacs de maïs et 95 balles coton — tous deux de St-Louis; le Dexter, de Louisville, avec 9257 sacs de maïs, 1196 balles de foin et 52 boucauts de tabac; le steamer Lafourche, avec 130 balles coton et 257 bestiaux, et le Bart Able, avec 48 balles coton — tous deux de Shreveport; le Grey Eagle, de Bayou Sara, et l'Aloe, du bas de la côte.

DÉPARTS — Le Continental, pour St Louis, l'Iberville, pour Bayou Sara; le Nina Simmes et Powell, pour Bayou Lafourche, et le Brown, pour le bas de la côte.

CONSIGNATION MONSTRE. — Le Leviathan remorqueur Boaz a passé Louisville en route pour ce port, avec des barges contenant 200,000 tonneaux de charbon.

MEMORANDA. — Le steamer Lafourche a quitté la Nouvelle Orléans, samedi 9 mai, à 5 heures et 7 minutes du soir, et est arrivé à Shreveport, lundi, à minuit, faisant le trajet, de port à port, en 54 heures et 53 minutes. A son retour, il a quitté Shreveport, mercredi 13 mai, à 2 heures et 20 minutes et est arrivé au Stock Landing, vendredi 15 mai, à 7 heures et 10 minutes du matin, faisant le voyage en 40 heures et 50 minutes. Le steamer Gossamer, de Fulton, arrivé à Shreveport, mardi 12 du courant, rapporte que le haut de la Rivière Rouge baisse rapidement et qu'aucune plantation, excepté quelques-unes dans les bas-fonds n'a été endommagée. La Rivière à Shreveport est stationnaire.

Le Bart Able a quitté la Nouvelle-Orléans, samedi 9 mai, à 5 heures et 15 minutes du soir, et est arrivé à Shreveport, mardi matin, 12 mai, à 4 heures, faisant la traversée en 58 heures et 4 minutes, ayant à bord 300 tonneaux de fret, ce qui constitue le trajet le plus court, considération faite des transactions faites durant le voyage.

Le Bart Able a quitté Shreveport mercredi, 13 courant, à deux heures de l'après-midi, et est arrivé à la Nlle Orléans vendredi matin à 8 heures.

La Rivière Rouge montait au dessus et était stationnaire à Shreveport.

LE WESTMORELAND POUR CINCINNATI.—Ce fort et fin marcheur paquebot à passagers partira ce soir à 5 heures précises. Les passagers feront bien de se rappeler que le Westmoreland offre de rares avantages en fait d'accommodations et de chair. Le capt. Ed. Evans et J. M. Vandergrieff, commis, usent tous leurs efforts pour le comfort de leurs passagers. Les voyageurs qui prendront ce bateau peuvent être assurés qu'ils feront un voyage agréable sur le fleuve, et les expéditeurs par la même voie peuvent compter que leur fret sera délivré à leur destination promptement, et en bon ordre.

LE PAQUEBOT Semi-hebdomadaire GREY EAGLE, capt. V. B. Baranco, avec MM. Leo Bayhi et J. M. Hodgkinson, commis, partira ce soir, à 5 heures précises, pour Bayou Sara et tous les points intermédiaires. Les expéditeurs peuvent être assurés que le fret à bord de ce bateau est manié avec un soin particulier. Quant aux voyageurs, ils y trouveront d'excellents emménagements, une table somptueusement servie et des officiers aimables et complaisants.

AVIS RÉCENTS.—Louisville, 14 —Le temps est humide. La rivière monte rapidement avec 17 1/2 pieds d'eau dans le canal.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 15 mai.

La fin de la semaine commerciale est marquée par un marché monétaire calme et facile. Les billets de premier ordre ne suffisent pas à absorber les capitaux disponibles. Les planteurs font beaucoup de demandes, mais les prêteurs ne veulent que du papier de ville accompagné de garanties collatérales. Dans les rues, les billets suffisamment garantis se font à 1 à 1 1/4 par mois et ceux de second ordre à 1 1/4 à 1 1/2. Le papier hypothécaire de premier ordre est à 10 et 11 par an et celui de second ordre à 12 et 15

L'or a ouvert à 140 3/4 à 141 (139 7/8 à New York) et, après une demande modérée, a clos aux taux d'ouverture, à peu près. On a vendu $2000 et $1000 à 140 3/4, $1000 et $10,000 à 141 et au montant ordinaire aux mêmes taux.—400 piastres mexicaines se sont vendues à 144. Les demi piastres américaines sont cotées à 136 1/2 à 137; les piastres mexicaines à 143 1/2 à 144 en monnaie courante et 2 à 2 1/4 de prime pour de l'or.

Malgré l'augmentation des transactions de coton, les affaires du change étranger ont encore été limitées. Les ventes de sterling embrassent 1500 livres No 1 à 153, 2000 livres à 152 1/2, 600 livres de banque à 155, 5000 livres (1000, 2000 et 2000) de banquier et de banque à 109 pour de l'or. Les seules ventes (annoncées) de change étranger sont: 48000 francs (18000 et 30000) en change commercial No 1 à 3 66 1/4 et 10,000 de banque à 3 65. Le sterling peut être coté à 153 à 153 1/2 le commercial bon à No 1 et clear et 154 à 154 1/2 et 155 le change de banque; le change sur France, à 3.68 3/4 à 3.66 1/4 le premier et 3.65 à 3.63 3/4 le second.

Le change américain a trouvé fort peu d'amateurs. Les offres ont été rares et la demande faible sur les comptoirs. L'avantage est resté aux tireurs. Les banques ont tiré sur New-York à 3/8 à 1/2 de prime. Les ventes de change commercial sont: $10,000 et $15,000 sur New York, à vue, à 1/4 de prime et $15,000 à 5/16.

Il ne s'est pas vendu d'actions: on n'en demande guère. Nous cotons celles de la banque de la Louisiane à $2 75; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à $21 à $22; celles de la banque des Mechanics and Traders à $15 à $16; celles de la banque du Canal à $44 à 45; celles de la banque de l'Union à $34 50 à $35; celles de la banque des Citoyens à $131 à 136; celles de la banque de la Nouvelle Orléans à $26 50 à 27; celles de la banque du Sud à $85 à $90; celles de la banque des Marchands à $18 à 19; celles de la banque du Crescent City à $21 à 22; celles de la banque d'Amérique à $130 à $131; celles de la Banque City National à $70 à 75; celles de la banque Louisiana National à $90 à 91; celles de la compagnie d'assurance de l'Union à $80 à $85; celles de la compagnie d'assurance Hope à $50 à $50 50; celles de la compagnie d'assurance Germania à $38 à $40; les "Sixes" de l'Etat de la Louisiane à 52 à 53; les bons consolidés de la ville à $75 à 77 1/2; les bons émis en faveur de chemins de fer à $62 à 63; les bons du chemin de fer de Jackson, 1ère hypothèque, à $75 à $76; les bons du chemin de fer des Opelousas, 1ère hypothèque, à $40 à $42; les actions du chemin de fer Pontchartrain à $96 à 97; celles du chemin de fer Carrollton à $91 à 92; celles du chemin de fer des Opelousas à 50 à 60 cents; celles du chemin de fer de Jackson à $4 à 4 25; celles de la Compagnie du chemin de fer de la ville de la Nlle Orléans, à $159 à 160, celles du chemin de fer de la rue St-Charles ($50 payées) à $50 à 55; celles du chemin de fer Crescent City ($80 payées) à $105 à $106, celles de la compagnie du Gaz à $146 à $147 50, celles de la compagnie des Water-Works, à $41 à 45, celles de la Presse à coton de la Levée à $49 à $50. La plupart de ces chiffres sont nominaux. Mercredi, à l'encan, les actions de la compagnie du Gaz se sont vendues à $147 50 celles de la banque de la Nlle-Orléans à $26 25; celles de la banque du Crescent City à $21 50, et celles du chemin de fer des Opelousas à 50 cents. Les bons de levées de l'Etat sont cotés à $37 1/2 à 39.

Les billets de la ville n'ont presque pas varié. Les opérations comprennent: $5,000 à 33 1/2 d'escompte, $6,000 (1,000 et 5,000) à 31 1/2 et $10,000 à 35. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 35 à 36 1/2 et répondu à la demande des contribuables à 33 1/2 à 35. Les billets de l'Etat sont cotés à 45 d'escompte. Il ne s'en est pas vendu.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Vendredi soir, 15 mai 1868.

COTON—La nouvelle télégraphique, reçue aujourd'hui, d'un mouvement de hausse dans les cotons, tant à Liverpool qu'à New York a donné une plus grande animation à notre marché, tout en causant plus d'intensité aux prétentions à la hausse des facteurs et des détenteurs; ces avis ont en outre ravivé la demande, et à tel point qu'il en est résulté des ventes qui ont embrassé un montant de 2300 balles. Le fait est que presque toutes les listes désirables à vendre ont été placées avant l'heure de clôture des affaires, et qu'en ce moment le marché peut être rapporté comme actif aux cotes révisées qui suivent, savoir: good ordinary 28 1/2 à—, low middling 29 à 29 1/2, middling 30 à 30 1/2.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles	15254	
Reçu aujourd'hui	936	
" précédemment	618132	
Cotons avariés, épars, &c, &c..	3239	
		652307
Expédié aujourd'hui	2803	
" précédemment	631225	634028
Stock en mains		33535

Les cotons expédiés aujourd'hui l'ont été pour Liverpool exclusivement.

FRET. Durant les trois jours qui viennent de s'écouler, il ne s'est opéré aucun changement notable sur le marché au fret soit pour l'étranger soit pour le cabotage. Les offres de coton pour Liverpool ont faiblement augmenté, mais toujours est-il qu'elles n'ont que peu d'étendue. Le nombre de navires sans engagement est cependant restreint, et le marché continue à être ferme à 9/32 d. Nous cotons, savoir: Coton sur vapeurs pour N York 3/4 à —, Boston, 1 — Philadelphie 1 — c; tabac pour New York, $7 — le boucaut, farine pour New York, 75 cts le baril, pour Boston 75 cts, mais pour New York 17 c le boisseau. Sur voiliers les taux sont: à 3/8 d pour le coton pour Liverpool, 15/16 à 1 c pour le Havre, 1 c pr Brême, 3/4 à — c pour N York et Boston. Tabac pour Brême 35s, Liverpool 30s à —, pour New York $5 et Boston $5 le boucaut; farine pour N York et Boston 50 à 60c le bar, mais pour les ports du Nord, 12 1/2 c le boiss., pour Liverpool 8 à 9d.

TABAC—La demande de tabac a été bonne durant la semaine dernière, mais elle a principalement porté sur les grades riches et lourds. Toutefois, les prix de toutes les qualités ont été bien maintenus jusqu'à la fin. Les ventes ont embrassé environ 400 boucauts, pris en majeure partie pour l'exportation à destination du continent et de l'Angleterre, moyennant des prix qui s'alignent avec les cotes qui suivent: Leger—Refused, 6 à 7—, common leaf, 8 à 9, medium, 9 1/2 à 10, bon, 12 à 14, fin 15 à 17 cts, choice selections de 17 à 20 cents la livre. Lourd—Refused, 7—à 8, common leaf, 10 à 11, medium 10 à 12, good, 11 à 15, fin, 18 à 20, et choice selections 18 à 22.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains le 1er septembre 1867 bts..		3191
Arrivé aujourd'hui	10	
Arrivé précédemment	8336 —	8346
		11537
Exporté aujourd'hui	00	
Exporté précédemment	6094	
Emballage, Consommation	743 —	6857
Stock en mains, à bord de nav.		4680

SUCRE ET MELASSE — Le sucre de Cuba continue à être en demande pour le commerce et pour l'Ouest, et le stock en main en étant faible, les prix en ont une tendance à la hausse. Ventes, aujourd'hui de 1000 caisses, dont 500 à des conditions privées, 300 caisses Nos 12 à 11 3/4 à 12 3/4, 100 No 13 à 12 3/4 à 13 1/4 et 100 caisses de bon blanc à 15 1/4 c la livre.

Le peu de sucre de la Louisiane qui se trouve sur le marché se vend en détail à 11 1/2 c la livre de fair, 15 1/4 à 15 1/2 c pour le prime, 16 à 16 1/4 c pour le jaune clarifié et 16 1/2 à 17 c pour le blanc.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Magenta, de St Louis, est arrivé ici depuis notre dernière revue.

FARINE—La demande a été active, aujourd'hui, et elle a principalement porté sur l'extra de choix avec offre de prix plus élevés, les autres grades restent à peu près les mêmes que par le passé et les ventes ont embrassé 1200 barils dont 200, 150 de fine à $9, 400 de triple extra, 500 d'extra et 1100 d'extra de choix à des conditions privées, 150 de basse superfine à $9, 100 do à $9 12 1/2, 100 de double extra à $10 12 1/2, 120 do à $14, 100 et 200 de triple extra à $10 50, 100 d'extra de choix à $13 50, 50 et 100 do à $14, 100 do à $14 70 et 100 à $14 90 le baril.

MAÏS—Il ne s'est fait que peu de demandes aujourd'hui et les approvisionnements de l'article sont faibles et le marché ferme et sans changements. Ventes aujourd'hui de 1000 sacs, dont 300 de mélangé, 150 de mélangé et 200 de blanc mélangé à $1 07 1/2, 250, 100 et 200 de blanc à $1 le boisseau.

SON 100 sacs se sont vendus aujourd'hui à $1 50 les cent livres.

AVOINE—Le marché est plus faible. Les détenteurs demandent 85 c le boisseau et l'article se vend en petits lots au même prix.

FOIN—L'approvision de prime et choix de l'Ouest est faible et l'article se vend au commerce $21, $22 et $23 le tonneau.

PORC—Le marché est inactif et les prix déclinant. Ventes, aujourd'hui, de 200 barils de mess, dont 50 à $28 50, 50 et 100 à $28 75 le baril. Placement $27 75, détail à $29.

VIANDE SALÉE A SEC—Il n'y en a que peu ici. Les épaules se vendent en gros 14— cts, les côtes désossées — c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 16 mai 1868.

Arrivé, dans la semaine—1940 bœufs du Texas, 614 veaux et veaux d'un an, 188 cochons, 878 moutons, 48 vaches à lait.

Vendu—1596 bœufs du Texas, 1?87 veaux et veaux d'un an, 560 cochons, 617 moutons, 49 vaches à lait.

A vendre—78? bœufs du Texas, 24 veaux et veaux d'un an, 155 cochons, 661 moutons et 32 vaches laitières.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— à —
do do 2me qualité, par tête	— à —
Bœufs du Texas nourris au maïs, 1re qualité par livre net	45 00 à 55 00
Bœufs du Texas, nourris au maïs, 2me qualité, par tête	30 00 à 41 00
do de 3me qualité, par tête	18 00 à 25 00
Cochons par liv., gr	— 10 à 11
Moutons 1ère qualité par tête	3 — à 4 00
do 2me do do	— à 3 50
do 3me do do	— à 1 25
Vaches à lait, de choix, par tête	80 — à 125 00
do de 2e qualité, par tête	30 — à 60 00
Veaux d'un an, par tête	8 — à 10 00
Veaux de lait par tête	5 — à 10 00
Chèvres par tête	1 50 à 4 —

AVIS AUX DAMES.

AYANT appris que M. G. H. Chandler, ... rue des Magasins, vendait des CHEVEUX en disant que c'était une succursale de FELIX SARON, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de prévenir les DAMES de la Nouvelle Orléans contre cet abus.

Le soussigné n'a que les deux établissements:

No 11, rue Baronne,
No 210 rue du Canal, encoignure Bassin.

FELIX SARON, Marchand de cheveux.
16 mai—1f

Décédé, le 15 mai 1868, FRANÇOIS DEBATE, âgé de 45 ans, né à Béloc, département du Gers. Ses amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Patterson, entre Chesnut et Goslin, à Alger.

De la part de sa famille.

SERVICE SOLENNEL POUR LE PÈRE TURGIS.
Eglise St-Augustin.

Lundi prochain le 18 courant, à 7 heures et demie du matin, il sera célébré un service solennel pour le repos de l'âme du Rév. ISIDORE FRANÇOIS TURGIS. Il y aura un sermon par le Rév. Père RECULON, et quête au profit de l'*Asile Beauregard*, fondé par le Père Turgis.

Le clergé et tous les amis du défunt sont invités à assister à la cérémonie.

L'Association des Enfants de Marie se réunira au Presbytère après la messe.

SERVICE FUNÈBRE.

Mardi prochain, le 19 courant, à sept heures et demie du matin, il sera célébré, à la Cathédrale St-Louis, un service funèbre pour le repos de l'âme de LAURENT MILLAUDON.

Ses amis et connaissances ainsi que ceux de ses fils H. C. et B. L. Millaudon, et des familles Gardanne et Barthe sont priés d'y assister, sans autre invitation. 15, 16, 17, 19.

$100,000
DE BILLETS DE VILLE
Seront achetés au plus haut prix du marché,
AU BUREAU DE CHANGE
De J. BRETTE,
6.......RUE ST-CHARLES......6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 HEURES du matin à 9 HEURES du soir. 26 avril—2mPP

Aux Négociants de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs, — En vue de la détresse qui règne parmi les pauvres de notre ville, et considérant que les allocations d'usage votées jusqu'ici par la Législature d'Etat dans des buts de charité ont été retirées et que tous les revenus pour cela doivent venir maintenant de sources particulières et d'une population appauvrie, nous nous voyons obligés de demander votre assistance dans l'œuvre de bienfaisance que nous avons entreprise; et à cet effet nous vous prions de fermer vos divers magasins et places d'affaires, à 4 heures tous les soirs durant la fête champêtre, afin que vos employés, ainsi que vous-mêmes vous puissiez être présents pour aider et encourager l'entreprise.

Mrs C. H. Slocomb, Madame V. Capdevielle, Mrs C. H. Waldo, Mrs C. M. Pritchard, Mrs Alfred J. Kearny, Mrs Theodore Shute, Mrs John Watt, Mrs W. Henderson, Mrs A. Behn, Mme C. Delassus, Mme Neville Bienvenu, Mme S. Bineq(?), Mme T. C. Lingham, Mme B. F. Simms, Mrs C. A. Slocomb, Mrs E. A. Bridge, Mrs G. W. Babcock, Mrs Jas. H. Phelps, Mrs Jerry G. Pierson, Mrs Kirchoff, Mrs S. L. Gibson, Mrs Placide Forstall, Mrs Mossey, Mrs Henry W. Conner, Mrs M. B. Brady,
Mrs W. J. S. McLean, Mrs Geo. S. Kausler, Mrs J. L. Sterling, Mrs Geo. S. Lacey, Mrs John H. New, Mrs Evariste Blanc, Mrs S. Z. Relf, Mrs S. O. Gaines, Mrs Edw. Forstall, Mme T. M. Marin, Mme Emma Nott, Mme E. T. Beauregard, Mme C. Duncan, Mme D. Urquhart, Miss Ida A. Slocomb, Mrs Alex Harris, Mrs P. A. Lum, Mrs E. Bradford, Mrs S. J. Grimes(?), Mrs J. H. Stauffer, Mrs W. G. Robinson, Mrs Bozonier, Mme A. Dupre, Mrs. William Frick, Jr., Mrs A. F. Mason. 16mai—6

K. W. C. 3.

LA MAISON
A. SORRÉ,

Vient de recevoir par le steamer "Guyanne" son second assortiment de Nouveautés Parisiennes— Aussi: Un grand assortiment de fleurs par douzaines, telles que Roses et boutons, Clochettes, Muguet, Epis paille, Lilas, Bluets, Coquelicots, Marguerites, Raisin, Violettes toutes couleurs, Myosotis, &c. Petites fleurs de fantaisie et Fleurs sucrées; Couronnes blanches. Parures pas montées argent, Parures nacre, Bandeaux nacre et acier, Fanchons paille, un bel assortiment d'éventails toutes couleurs, dito pour enfants; Peignes, buffle.

Le choix le plus beau des dernières formes de Paris, en Tulle Blonde noir, et en Crêpe de toutes couleurs.

E. SORRÉ, 83 rue de Chartres, Nlle Orléans.
Paris 42 rue Paradis P. [illegible] 16 mai—3 PP

DIVERS. DIVERS.

100 Barils Porc Mess,
25 [illegible]
25 tierçons Jambons fumés au sucre,
25 caisses "Breakfast Bacon,"
500 [illegible] la Farine super Extra,
50 [illegible] farine de maïs, 1re qualité,
300 caisses chandelles de "Star" 12 13, 14 et 16 oz.
200 [illegible] do do
400 caisses de savon pour famille,
30 barils vieux Whisky "Bourbon"
50 do Whisky rectifié,
50 do vides, pour whisky,
100 [illegible]
100 do "Pois de vaches" de la Caroline,
200 caisses de tabac à chiquer,
25 do "Golden Eagle Sparkling Catawba," un article supérieur, manufacturé par Werk & son, de Cincinnati.
Maïs, Avoine, Son, en balle à la convenance des acheteurs, à vendre par
J. B. VANHORN & CO.
Nos 66, 68, 70, 72 rue des Magasins et 91 et 93 rue Poydras. 16 mai—6f

Demande de Barbiers.

DEUX bons ouvriers barbiers trouveront à s'employer en s'adressant immédiatement au No. 21, Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Canal. 16 mai—2f

AVIS.

LE Dr. FAGET a repris son ancienne demeure, encoignure Bourgogne et St Pierre.
Consultations de onze heures à midi, et de 4 à 5 heures P. M. 16 mai—6f

Farine! Farine!! Farine!!!

LES soussignés ont été nommés par MM. LEONHARDT & SCHUERICHT, de St-Louis, seuls agents pour la vente de leur célèbre marque de farine "Grey Jacket" qui a obtenu le premier prix de farine de choix, à la première Foire annuelle de l'Etat de la Louisiane.
Les soussignés auront, en tout temps, en magasin, un bon approvisionnement de cette farine de choix.
J. J. VANHORN & CO.
Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, et 91 et 93, rue Poydras. 16mai—1m

A louer,

Une maison ayant un beau magasin au rez de chaussée, [illegible] pour une bar ou tout autre commerce, et très bien située au centre des affaires du quartier français. rue Vieille Levée No. 245, entre Dumaine et St Philippe, en face le marché aux légumes.
S'adresser pour traiter à de bonnes conditions chez M. Joseph Leblanc, 265 rue Vieille-Levée. 16 mai—7f

ACHETEZ VOS CIGARES CHEZ
GEO. ALCÈS.
185 RUE DES REMPARTS 185.

M. ALCÈS a constamment en mains un assortiment de Cigares de différentes marques et qualités. Ses prix varient de $35 à $175 par millier.
M. Alcès garantit ses cigares conformes aux échantillons.
Pour les cigares de la Havane il ne travaille que le tabac de la Vuelta de Abajo du premier choix.
En visitant la manufacture de M. Geo. Alcès, le public comprendra facilement pourquoi les jurés lui ont donné le premier prix aux expositions suivantes:
"Louisiana State Fair," N. O. novembre 1867.
"Louisiana State Fair," Baton Rouge décembre 1867.
Et "Louisiana State Fair," N. O. janvier 1868.
Les ordres adressés à la boîte No 248, P. O. N. O. seront promptement exécutés. 15mai—2m

Chemin de Fer Central de l'Illinois.

DEUX convois quotidiens de Cairo, se reliant avec tous les points de l'Est et de l'Ouest et un seul changement de chars, de Cairo. Excellents chars de nuit. Chars de dames sur tous les convois. Aussi bas prix et autant de vitesse que sur aucun autre chemin de fer.
JAMES T. TUCKER, Agent général au Sud.
M. HUGHITT, Surintendant général.
17mai—1m

Avis. Avis. Avis.

NOUS venons d'apprendre que l'on vend dans une [illegible] mises en bouteilles avec l'étiquette JAMES PLAGNIOL et la bandelette du papier marqué B & G, qui seul nous importons de la maison Plagniol, de Marseille. Le public est prévenu de se méfier de cette grossière contrefaçon.
BLANCHIN & GIRAUD, 62 Vieille-Levée. 13 mai—7

JULES DUBALEN,
Successeur de D. Lopez.
Au coin des Rues Chartres et Conti.
FABRIQUE DE CHOCOLATS, CANDIES, BONBONS, &c.
SODA ET GATEAUX.
CAFÉ GRILLÉ ET MOULU.
Tous les ordres seront promptement exécutés, et un escompte libéral sera accordé aux marchands. 13mai—1an

Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.
Bureau No 15 rue Dauphine.

LES souscripteurs au Fond Capital de la Compagnie sont notifiés qu'un versement de DIX piastres ($10) par actions, sera dû et payable au bureau de la Compagnie le 15 du présent mois.
Par ordre, JULES BENIT, Secrétaire. 9 mai—au 15 mai

Compagnie du Chemin de fer du Sud-Est.
Nlle-Orléans, 6 mai 1868.

AVIS est donné, conformément à la 7e section de l'acte d'incorporation, que les livres de souscription pour deux mille cinq cents actions de la Compagnie du Chemin de fer du Golfe du Mexique (ancienne Compagnie du Chemin de fer du Sud-Est) sont maintenant ouverts au bureau de la Compagnie, No 163 de la rue de la Commune.
B. L. MILLAUDON, Président. 7 mai—30 f

EXCELLENTE OCCASION.

A VENDRE, pour cause de départ—Un Café-Restaurant situé dans la rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale, avec un bail, au gré de l'acheteur. A cet établissement sont attachés trois vastes salles et un magnifique Théâtre-Panorama avec tous ses accessoires. Le susdit local se prête avantageusement pour l'exploitation d'un théâtre ou salle de concert [illegible] tous les avantages possibles pour l'achat ou pour le bail. Pour plus amples renseignements, s'adresser chez M. H. PERCIVAL, au café d'Orléans. 15mai—5t

CUISINE FRANÇAISE.
Pension privée.

CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue, et d'autres dans la cour avec ou sans pension. Prix des chambres sans nourriture de $12 à $25 par mois, ou de $1 à $7 par semaine, de 50 c à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $20 à $30 par mois, de $5 à $7 par semaine, de 80 cts à $1 25 par jour. (Vin de $5 à $7 par semaine, de 50 cts à 75 cts) Prix de la pension avec logement de $25 à $50 par mois. [illegible] à $1 la douzaine de pièces. Glace à tous les repas. On peut aussi manger au plat de 15 cts à 25 cts. [illegible].—Rue Toulouse, No 23. Mme J. S. LASBENNES. 13 mai—1m

PROGRAMME DE LA
Fête Champêtre et du Grand Tournoi
DANS UN BUT DE CHARITÉ,
SUR LES FAIR GROUNDS,
COMMENÇANT MARDI, 19 DU COURANT,
ET SE TERMINANT LE SAMEDI, 23 DU COURANT.

Gen. G. T. BEAUREGARD........Président.
" JOHN B. HOOD........1er Vice-Président.
" RICHARD TAYLOR........2e "
" RANDAL L. GIBSON........3e "
M. SAMUEL SMITH........Trésorier.

COMITÉ EXÉCUTIF GÉNÉRAL.
C. H. Slocomb, S. L. James, Jno Crickard, Wm M Owen, Jos. Ellison, J. E. Austin, B. F. Eshelman, Thos. C. Berndon(?).

COMITÉ DE FINANCE.
John Crickard, Président.
John F. Butts, Marshall J. Smith.

Délégations des Sociétés de Bienfaisance chargées des jeux et spectacles.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES DAMES POUR LES COUTURIÈRES.
Mme C. H. Slocomb, Présidente, Mme J. G. Clark, Mlle Ida Slocomb.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DE CHRIST CHURCH.
T. I. Dix, Président. C. E. Leverich, H. A. Clinch.

SOCIÉTÉ WASHINGTON DE BIENFAISANCE.
B. F. Eshelman, Président. Abram L. Leverich, George V. Dupré.

SOCIÉTÉ DE L'HOPITAL DU SUD.
Gen. D. H. Maury, M. B. M. Harrod, Mme H. V. Conner, Mme Wm. J. McLean, Mme S. E. Sterling.

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS ET DES ARTISANS.
I. N. Marks, Président. C. H. Slocomb, G. A. Breaux.

SOCIÉTÉ BISHOP POLK DE BIENFAISANCE.
Mme G. Kausler, Présidente, Mme J. Phillips, Mme C. Waldo.

ASILE DES ENFANTS DE L'EGLISE PROTESTANTE EPISCOPALE.
Mme George S. Lacey, Présidente. Mme Mary E. Randall, Mme Alfred Kearny.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES DAMES DE LA LOUISIANE.
Mme C. M. Pritchard, Présidente. Mme Theo. Shute, Mme Carl Kohn.

DÉLÉGATIONS DES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE CHARGÉES DES RAFRAICHISSEMENS.
Mme V. Capdevielle, Présidente, Mme E. Blanc, Vice-Présidente, Mme Maspero, Trésorière.

ASILE DES ORPHELINS DE STE-MARIE.
M. J. Pemberton, M. L. Millaudon, M. K. Bermudez, Mme J. G. Lingham, Mme G. R. Beard, Mme A. Nott.

MAISON DU BON PASTEUR.
M. C. Lahitte, Président. M. A. Chiapella, M. A. Robert, Mme P. Forstall, Mme E. Blanc, Mme Bozonier.

ASILE NOTRE DAME DE ST JOSEPH.
M. M. B. Brady, M. S. Bock, M. Schumaker, Mme M. B. Brady, Mme H. Kirchoff.

ASILE DES PETITS ENFANTS DE ST VINCENT.
M. Alf. Phillipe, Mme O. de Feriet, Mme P. Capdevielle, Mme DeMahy, Mme P. [illegible], Mme A. T. Beauregard.

AMUSEMENTS.

Premier Jour, 19 Mai.
1—GRANDE OUVERTURE, à 3 1/2 sur la plateforme.
2—COURSE DE MULETS, à 4 heures P. M.
3—JEU DE CRICKET, dans le champ.
4—TIR A L'ARC et CROQUET, dans le Champ.
5—CONCERT et DANSES, bâtisse octogone.
6—GRAND FEU D'ARTIFICES, à 8 h P. M.

Deuxième Jour, 20 Mai.
1—GRANDE OUVERTURE, comme ci-dessus.
2—COURSE DES HAIES.
3—"BASE BALL."
4—TIR A L'ARC et CROQUET.
5—GRAND CONCERT PROMENADE, DANSE et Représentation Dramatique, bâtisse octogone.
6—GRAND FEU D'ARTIFICES.

Troisième Jour, 21 Mai—Pour les Enfants.
1—GRANDE OUVERTURE, comme ci-dessus.
2—JEUNES CAVALIERS dans l'arène.
3—JEU DE RAQUETTES, par 30 jeunes gens.
4—LUTTE ENTRE POMPIERS.
5—TIR A L'ARC et CROQUET.
6—CONCERT PROMENADE et BAL DE MAI des Enfants
7—FEU D'ARTIFICES.

Quatrième Jour, 22 Mai.
GRANDE OUVERTURE, comme ci-dessus.
COURSE AU CLOCHER.
BASE BALL.
TIR A L'ARC et CROQUET.
REPRÉSENTATION DRAMATIQUE, dans la bâtisse octogone.
CONCERT et DANSES.
FEUX D'ARTIFICES.

Cinquième et dernier Jour, 23 Mai—Jour du Tournoi.
GRANDE OUVERTURE, comme ci-dessus.
GRAND TOURNOI.
"Couronnement de la Reine d'Amour et de Beauté et des demoiselles d'honneur", présentation des prix dans l'arène.
BASE BALL, &c.
GRAND BAL-TOURNOI.

Il y aura, chaque jour, divers spectacles qui ne sont pas mentionnés ici.
Rafraîchissements à toute heure.
GEORGE W. DUPRÉ, Secrétaire de la Société. 15 mai—71 PP

Restaurant à vendre

On vendra à l'amiable le Restaurant bien connu et parfaitement achalandé, [illegible] de la Vieille Levée, [illegible] Philippe et Dumaine. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. [illegible]

A VENDRE.
Belle PROPRIÉTÉ à [illegible] Lac. S'adresser à J. V. [illegible] No 16, Place de la Bourse. 25 avril—

A Louer ou à Vendre,

Une jolie RÉSIDENCE d'été, située sur la rivière Tchefuncte, à trois milles au-dessus de Madisonville, comprenant une maison de maître à étage, une cuisine, une écurie, dépendances, un wharf, une cabane à bain. La propriété contient 25 acres enclos, la plus grande partie boisée, et est à proximité d'une source.
Cette résidence sera louée toute meublée pour la saison d'été, à des conditions avantageuses.
S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 22 avril—

A LOUER:
ECURIE, REMISE et GRANDE COUR, propres pour chevaux, voitures, wagons, charrettes, drays, &c. S'adresser chez J. Barré sellier, rue Bourbon, 204, entre Dumaine et St-Philippe.
J. Barré annonce au public qu'il a reçu un assortiment de sellerie, harnais, selles, brides et articles de chasse par le steamship Panthéon, venant du Havre.
Rue Bourbon, 204, entre Dumaine et St-Philippe. 28 fév—3m

Vente à l'amiable d'une belle Pharmacie et dans les meilleures conditions.
Après dix ans d'exercice, le propriétaire se retire, ayant réalisé de quoi vivre honorablement en retraite. Pour les conditions, s'adresser rue des Remparts No 268, 2d district.
N. B.—Le propriétaire se réserve les crédits de cette année, et la balance sera cédée à l'acquéreur sans compensation. 7 mai—6f

Graines de tabac de la Havane.
G. ALCÈS vient de recevoir par le dernier arrivage des SEMENCES DE TABAC DE LA VUELTA ABAJO (dernière récolte) qu'il offre à vendre au No 185, rue des Remparts, N. O. 17avril—1m

AVIS.
M. JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis que, désireux de maintenir la bonne et ancienne réputation de la maison CORNIBÉ & LEBLANC, il vient de prendre un coupeur de premier mérite et qu'il est prêt à fournir, sur un avis [illegible] commandés. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de draps français, [illegible] et un grand choix de chemises françaises pour hommes et enfants, choisies par lui-même à Paris, cravates de fantaisie, bonneterie, articles de chapellerie, et enfin tout ce qui concerne la confection pour hommes et enfants. Le tout aux prix les plus modérés.
JOS LEBLANC, 265, rue Vieille Levée, entre Ursulines et St-Philippe. 29 avril—1m

SCIES CIRCULAIRES.
A VENDRE, AU PRIX COUTANT, des SCIES CIRCULAIRES de la meilleure fabrique anglaise. S'adresser à la FONDERIE DE LEEDS, au coin des rues Delord et Foucher. 29 avril—1m

Traitement Spécial DES MALADIES CHRONIQUES.
LE Docteur A. DE SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères). Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie et des voies urinaires, et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 76. 14 janv—1 an

MME WILLMER, qui à l'aide du magnétisme a fait d'innombrables cures en Europe et en Amérique, offre ses services aux citoyens de la Nouvelle-Orléans. Les personnes atteintes de maladies chroniques et les dames souffrant d'irrégularités ou stérilité peuvent la consulter avec la certitude d'un soulagement. Consultations au No 227 de la rue du Canal, ou s'adresser à la boîte 3112 du Bureau de Poste. 28 avril—1m

Avis.
GRANDE DEMANDE D'ACHATS DE PROPRIÉTÉS dans le carré de la ville et autres Districts.
Aussi: Fonds à placer sur hypothèque à des taux raisonnables, à l'office de J. SAUVAGE, Courtier, No 111, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti. 24 mars—2m

Avis important.
MR. J. A. JAQUET a l'honneur d'informer ses abonnés et le public en général qu'il vient de transporter son magasin et CABINET DE LECTURE au No 139 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre. On y trouvera un assortiment complet de Romans, de Livres classiques, de Cartes à jouer, de Papeterie et d'Objets de fantaisie, et on y reçoit aussi le MONDE ILLUSTRÉ qu'on offre soit en vente, soit en abonnement. 3mai—1m

GRANDE REDUCTION
EN
Marchandises Sèches.
E. GIQUEL,
126......RUE DU CANAL......126.
Partant sous peu pour l'Europe, afin d'y faire ses achats pour la saison prochaine, offrira, à partir de ce jour, tout son beau STOCK de Marchandises, à une très grande réduction. Il engage les personnes qui ont besoin de ces marchandises à venir les examiner, avant d'aller ailleurs. Elles trouveront, tant en prix qu'en qualité, un très grand avantage.
E. GIQUEL, 126, Rue du Canal, 126. 14 mai—10f

Avis.
UN LOUISIANAIS d'un âge mûr, privé d'une jambe et désirant s'occuper, serait heureux de trouver une place de l'autre bord du Lac. Il voudrait être le gardien d'une maison, où il se rendrait utile de toutes les manières en consacrant tout son temps au service de la personne qui l'emploiera. Il se contentera d'un salaire modique. S'adresser par lettre aux initiales A. H., au bureau de "l'Abeille". 3 mai—

Avis.
UN jeune homme, connaissant parfaitement la tenue des livres (en partie double et simple) parlant le français, l'anglais et l'espagnol, désire s'occuper pendant une partie de la journée de la comptabilité d'une maison de commerce quelconque. Il fournira les meilleures recommandations possibles. S'adresser par lettre aux initiales A. B. C. à la pharmacie de E. E. MOUGIN, coin Douane et Dauphine. 13 mai—6

Pâtes d'Italie. Pâtes d'Italie
500 caisses MACARONI,
200 demi caisses MACARONI,
500 caisses VERMICELLI jaune, fin,
200 demi-caisses do do do
300 caisses PATES jaunes assorties, en débarquement et à vendre par ANT. LANATA, 13, rue Jefferson, entre Chartres et Levée. 13 mai—4t

St James Vermicelli et Macaroni Manufactory.
VERMICELLI, MACARONI, LAZAGNY, TRENETTI, et autres Pâtes alimentaires.
Dépôt, No 93, rue de la Vieille Levée, Nouvelle Orléans.
A. C. TREMOULET, agent. 3 mai—1m

Docteur V. Fortineau.
LE docteur V. Fortineau, de retour en Louisiane, annonce qu'il reprend l'exercice de sa profession médicale. Son bureau et sa résidence sont rue de la Douane, No 119 encoignure Bourbon.
Heures de consultation: de onze heures à midi. 29 mars—2m

HOTELS RESTAURANTS &c.

HOTEL A BILOXI,
Tenu par M. Boulo.
M. BOULO prévient ses amis et connaissances, ainsi que le public, en général, qu'il vient de faire réparer son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir les familles comme par le passé, à des prix très modérés. Il y a aussi, attachées à l'établissement, des cabanes à bains pour dames et messieurs. 8 mai—1m

Ancienne Maison Lestrade — (Mandeville.)
FRANÇOIS COLOMES, SUCCESSEUR.
LE Soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis en particulier, qu'il vient de faire l'ouverture de cette maison; qu'on y trouvera, comme par le passé, tout ce qu'il y a de plus fin et de plus délicat pour les gourmets. La plus grande attention sera donnée au choix des vins et liqueurs. Les prix sont de deux piastres par jour à table d'hôte—y compris. [illegible] chevaux et voitures à la disposition des voyageurs ou promeneurs.
NOTA.—Eau minérale des sources d'Abita. 21av—1m

ORLEANS EXCHANGE.
RESTAURANT-HOTEL,
A MANDEVILLE, rue Girod, en face du wharf.
Le soussigné, employé dans les restaurants les plus renommés de la Nouvelle-Orléans, fera SAMEDI 25 avril, l'ouverture d'un grand Restaurant-Hôtel à Mandeville. A cet établissement de premier ordre sont attachés un Billard, un Tir au pistolet et un Service de Café [illegible]. Les voyageurs seront traités comme on l'est dans les premiers hôtels. [illegible] voiture, avec leur bagage (sans frais), à l'arrivée du bateau, et un pavillon sera hissé, au moment de l'atterrage, en face de l'hôtel.
F. AUGUSTE. 24 avril—1m

RESTAURANT BARTHE
A MANDEVILLE.
Le Restaurant Barthe sera ouvert au public le SAMEDI 25 avril. Les personnes qui visiteront cet établissement trouveront une table d'hôte, servie tous les jours une demi heure après l'arrivée des bateaux à vapeur et une demie avant le départ.
Les personnes qui ne voudraient pas manger à la table d'hôte pourront se faire servir dans le salon qui est réservé aux familles. Excellents Vins et Liqueurs.
Chambres garnies. Prix modérés.
☞ Chambres à bains, ustensiles de pêche, bateaux de promenade (à la voile et à rames) gratis.
25 avril—1m

Hôtel de Pointe Claire.
CE célèbre hôtel sera ouvert vers le 15 mai. Le propriétaire se flatte que la réputation de l'établissement sera ce qu'elle a toujours été avant la guerre.
Pointe Claire est un des endroits les plus salubres du Sud, ainsi que le prouve les grandes épidémies qui ont sévi à la Nlle-Orléans et à Mobile en 1853, 1855 et 1857. Il ne s'y est pas déclaré un seul cas de fièvre jaune.
Les bains de mer surpassent tous ceux des bords du golfe. Les bains sont à quelques pas de l'hôtel. Les pensionnaires peuvent demander, en tout temps, des bains chauds de mer.
Le poisson et les huîtres y abondent pendant toute la saison.
Les propriétaires de voitures et de chevaux y trouveront d'excellentes écuries.
On s'est assuré un corps de musiciens pour les danses du soir.
Un beau steamer à basse pression fera le service régulier entre Mobile et Pointe Claire. Il partira tous les jours de Mobile.
—PRIX—
Par jour........$4.
Par semaine........$25.
Par mois........$100.
Le propriétaire remercie sincèrement le public de l'appui accordé au "Battle House" et espère qu'il lui sera continué.
A. M. GODFREY, propriétaire de l'hôtel de Pointe Claire, et du Battle House de Mobile. 19avril—1m

DENTISTES.
Dr. C. BLANCKE
416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle,
GRAND SUCCÈS!
LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les ratteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les ratteliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.
26 mars—1m

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT.
CHIRURGIEN-DENTISTE, [illegible] RUE DU CANAL [illegible]

Dr CHARLES E. [illegible]
DENTISTE.
[illegible] No 14 rue Dau[illegible] Canal, près de Lopez. [illegible] de dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—PP le M

EXCELLENTE OCCASION.
Magasin à Vendre
POUR CAUSE DE MALADIE
Avec un bail au gré de l'acheteur.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public, qu'à partir de cette date il vendra tout le contenu de son magasin, au dessous du prix coûtant. Malgré la réduction des prix, il fera une remise de 2 [illegible] pour toutes les ventes au comptant, au dessus de dix piastres. Il vendra à de grands sacrifices une balance de confections en soie et volants en guipure de Cambrai.
Venez, et vous vous assurerez du bon marché.
J. COLLON, Encoignure Royale et Ste-Anne. 2 mai—1m

Photographies. Photographies
S. ANDERSON vient d'ouvrir au No 183 de la rue du Canal (les trois bâtisses sœurs) une galerie où il a introduit tous les perfectionnements modernes nécessaires. Il est maintenant prêt à exécuter des photographies ordinaires et colorées et tout ce qui se rattache à son art, dans un genre qui n'a pas encore été égalé ici.
Le public est invité à venir visiter la galerie et examiner les spécimens. S. ANDERSON.
Rue du Canal, No 183 (Les trois bâtisses sœurs) 28avril—1m

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE St-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA, Propriétaire. 5 fév—1an

ST-AMANT & ST CYR.
INFORMENT respectueusement leur clientèle et leurs amis qu'ils ont transporté leur MAGASIN à l'encoignure CHARTRES ET DUMAINE. 15avril—1m—PP

Loterie de la Havane.
LE soussigné remplit promptement les demandes de billets de la Loterie de la Havane.
Il paie la prime la plus élevée sur un lot gagnant quelconque de la dite loterie.
Les personnes qui désirent souscrire à un numéro quelconque peuvent s'adresser à lui.
D. BORNIO, rue Gravier No 77, rue Royale No 165, rue de la Commune No 166. 30avril—1m

Avis.
LE Dr. D'AQUIN a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il a transféré son domicile au No 211 rue des Remparts, entre St Philippe et Dumaine. 1ermai—1m

CONSERVEZ LA FRAICHEUR.
LES CRUCHONS ESPAGNOLS
Sont économiques en été.
AVIS AUX FAMILLES.
A vendre au No 8 de la rue Toulouse, entre les rues Chartres et Levée. 28 avril—1m

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, reine, &c.
CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 90 sept

Nattes, Nattes, Nattes.
GRAND RABAIS
POUR CAUSE DE LIQUIDATION.
300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs, ainsi qu'un bel assortiment [illegible] A vendre par D. BLANCHARD, Enc. Toulouse et Dauphine. 17 avril—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky
POUR LE 15 MAI — CLASSE 332.
Plan de Police

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
35	56	70	74	6	61	63	14	5	4	73				

Le soussigné donne les renseignements et paie les gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts.
24 avril—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons.
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 15 MAI.
—No 292.—

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
60	31	54	6	42	77	62	45	28	27	53	63	13	8	

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
DAVE C. JOHNSTON, Agent, 12 mai—1m

AVIS.
LE public est informé que mon PRINCIPAL BUREAU, au coin des rues Camp et Commune EST ENCORE OUVERT pour la vente de billets et de certificats de la Loterie du Kentucky. Je ferai en sorte de le tenir ouvert.
Les autres NEUF ENDROITS où il s'est vendu des billets jusqu'à ce jour ont été fermés par M. [illegible], avocat-assistant de la ville, parce que j'ai refusé de payer une licence de $20,000 qu'il croit due à la ville, et $2 000 qu'il réclame pour avoir fermé ces bureaux.
Lorsque les bureaux seront rouverts, le public en sera prévenu.
CHAS. T. HOWARD. 13 mai—3/PP

INSTITUTIONS.

Institution Audubon,
Dirigée par M. A. DARROT.
137..........Rue Dumaine..........137
Entre Bourgogne et Remparts.
DES professeurs de mérite reconnu sont attachés à l'établissement. 21avril—1m

INSTITUT IRVINGTON,
A IRVINGTON (New York.)
CETTE pension (française et anglaise) de jeunes garçons, établie d'abord à Baltimore, (Md.) vient d'être transportée à IRVINGTON, New-York
Cette ville située sur la Rivière Hudson, à vingt-trois milles de la ville de New York, et ancienne résidence de Washington Irving, est célèbre pour sa salubrité et sa beauté.
Les cours d'études embrassent toutes les branches anglaises ordinaires, les langues classiques et les langues modernes enseignées pratiquement. Le français est la langue de l'école. Pour les circulaires, s'adresser à A. BOURSAUD, principal
Référence: Elliot & McKeever, rue de la Commune, No 180. 2mars—2m.3fpe

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement 21août—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL
Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868		
Primes non [illegible] sur incendie	[illegible]	
" " de navires	27,314 14	
" " de mer	52,911 55	
Risques non expirés le 30 avril 1867	35,941 91	
		$226,225 [illegible]
En moins, primes remboursées		4,758 18
Montant des primes		221,566 [illegible]
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$19,044 19	
" sur les rivières	25,363 42	
" sur mer	33,090 59	
Total des pertes	77,7[illegible] 11	
Réassurances	9 785 90	
Dépenses et intérêt de scrip; en moins, escomptes et intérêt	10,856 50	
Taxes et revenu int.	9,771 06	
Vingt cinq et quinze pr cent remboursé	25,896 64	
En réserve pour risques non expirés	37,896 33	
		$171,596 [illegible]
Bénéfice net		50,000 00

L'actif de la Compagnie est:

Prêts garantis	17,725 00
" par hypothèque	19,160 00
Effets à recevoir pour primes	7,16[illegible] 45
Actions, bons et autres garanties	[illegible] 85
Propriétés foncières	[illegible]
Comptes individuels pour primes	[illegible]
En caisse	[illegible]
Scrips d'autres Compagnies	2,085 45
	312,987 [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi ce [illegible] jour de mai 1867.
S. MAGNER notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt piastres par action, lequel sera porté au crédit des actionnaires. Des certificats d'actions payés en plein seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er juillet 1868.

Les Directeurs ont en outre résolu de [illegible]

ONZIEME TABLEAU ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Hope" de la Nouvelle-Orléans.
BUREAU, No. 21 RUE DU CAMP.

CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868	[illegible]	
Savoir		
Sur les risques d'incendie	$67,567 85	
Sur les risques de mer	54,977 12	
Sur les risques de rivière	15,978 71	$138,523
Pertes payées dans la même période, savoir		
Sur les risques d'incendie	[illegible] 20	
Sur les risques maritimes	34,112 95	
Sur les risques de rivière	15,164 22	61,3[illegible] 37
Moins — Les primes remises	4 4[illegible] 21	
Réassurances	15 273 56	
15 et 25 0/0 remis aux assurés	25 431 05	
Taxes	11,480 00	56,615 84
Dépenses, intérêt et moins	14 177 99	[illegible]
En réserve pour les risques non terminés		[illegible] 48

— L'actif de la Compagnie est comme suit: —

Billets hypothécaires sur des propriétés foncières dans cette ville, valant le double de [illegible]	[illegible] 30
Prêts garantis par nantissement	14,615 25
Effets pour primes à recevoir [illegible]	11 435 24
Dû par des compagnies d'Assurance [illegible]	[illegible]
Scrips	1 944 00
Actions de la Compagnie "Valette Dry Dock"	[illegible]
Biens fonciers	21 968 38
Actions de banque et autres actions	[illegible] 50
Primes en voie de perception	29 679 14
En caisse	51 815 45
Total de l'actif	[illegible] 48

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
Hy PEYCHAUD, Président
Louis BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans. Assermenté et signé pardevant moi ce 1 mai 1868.
PAUL W. COLLENS
Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

—DIRECTEURS.—
Lafayette Folger, P. Maspero, John J. Adams, Thos. N. Blake, F. A. [illegible], C. W. Bradbury, Aug. Couturie, T. D. Miller, Hy Peychaud.
14 mai—1m

Pois "Clayed" de la Caroline et Riz de la Caroline.
1500 Sacs Cow Peas de la Caroline du Sud.
75 boucauts Riz prime de la Caroline du Sud, reçus par les derniers arrivages de Charleston et à vendre, à des prix réduits pour clore des consignations, par PRICE, HINE & TUPPER, Rue Carondelet, No 62. 21avril—1m

L. CRESSON,
PEINTRE.
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.
Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, &c. 9 nov—1an